

Guide : Faire ses demandes de subventions

Ce guide explique les étapes pour accéder au formulaire de demandes de subvention depuis l'espace France Numérique Ensemble et donne des informations clés pour le compléter.

Informations générales

Le formulaire vous permettra de demander des subventions dans le cadre de deux dotations :

La première concerne les projets d'élaboration ou de mise en œuvre de feuilles de route territoriales (page 2 à 8 de ce guide) et la seconde concerne la formation des professionnels (page 9 de ce guide).

👉 **Quelle est la date d'échéance pour envoyer le formulaire ?**

Les demandes de subvention sont à soumettre au plus tard le **30 juin 2024** pour l'élaboration des feuilles de route et le **31 octobre 2024** pour la mise en œuvre des feuilles de route et la dotation de formation.

👉 **Comment accéder au formulaire ?**

Connectez-vous à [votre Espace France numérique Ensemble](#)

Étape 1 : Depuis la page d'accueil, cliquez sur "Accéder aux données"

Étape 2 : Cliquez sur "Gouvernance"

Étape 3 : Rendez-vous dans la rubrique "Mes actions et demandes de subventions"

Étape 4 : Cliquez sur "Compléter"



💡 Ce document est une aide pour compléter le formulaire. Si besoin, nous vous invitons à ouvrir le formulaire dans un onglet, le guide dans un autre onglet puis de suivre les étapes ci-dessous.

Dotation n°1 : Élaboration ou mise en œuvre de feuilles de route territoriales

Dans le cadre de France Numérique Ensemble, les gouvernances peuvent solliciter un soutien budgétaire auprès de l'Etat pour réaliser différents types d'action relevant de la stratégie d'inclusion numérique. Suivez les étapes ci-dessous pour compléter le formulaire :

Sommaire

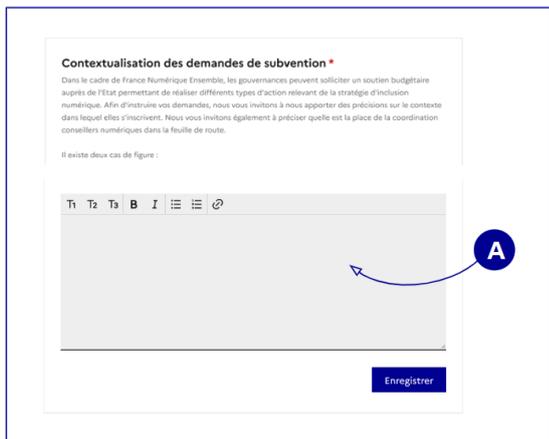
Étape A : Décrire le contexte de ces demandes

Étape B : Ajouter une demande de subvention

Étape C : Décrire l'action

Étape D : Modifier ou valider l'action

Étape A : Décrire le contexte



Dans un premier temps, il vous sera demandé de rappeler **le contexte** dans lequel vous effectuez ces demandes et d'apporter **des précisions** selon les deux cas suivants :

Contexte 1 : Vous n'avez pas encore de feuille de route territoriale et vos demandes portent sur la formalisation de feuilles de route. Exemples de précisions à apporter : organisation de réunions de concertation avec [partenaires] sur [thématique].

Contexte 2 : Vous avez une feuille de route territoriale et vos demandes portent sur de la mise en œuvre. Exemples de précisions à apporter : la feuille de route élaborée en [mois année] est co-portée par [x] et [x] et s'articule autour de 4 axes.

👉 Étape B : Ajouter une demande de subvention

À RENSEIGNER AVANT 30/06/2024

Dotation ingénierie [Ⓞ]

+ Ajouter une demande de subvention

B

👉 Étape C : Décrire l'action

La complétion de cette partie se fait par action que vous souhaitez financer.

💡 La somme des financements demandés par action doit être inférieure ou égale à la dotation totale laquelle votre département est éligible.

La dotation départementale a été calculée sur la base des indicateurs suivants :

- Part des pas ou peu diplômés
- Taux de chômage
- Taux de pauvreté
- Indice démographique
- Part des + de 65 ans

→ Décrire les besoins liés à l'action

← Retour

Formulaire de demande de subvention

Les champs avec * sont obligatoires.

Proposition modifiable jusqu'au 30/06/2024

Besoin lié à l'action

Indiquez à quel besoin se rapporte l'action pour laquelle vous demandez une subvention. Si vos besoins ont changé depuis leur première expression dans le formulaire de janvier 2024 vous pouvez tout à fait sélectionner une autre catégorie de besoin.

Sélectionner le besoin correspondant à cette action *

Cette partie vous invite à sélectionner un ou plusieurs besoins auquel se rattache l'action et la demande de subvention.

💡 Si vos besoins ont évolué par rapport à ce que vous aviez exprimé dans le formulaire « Besoins en ingénierie financière » de janvier 2024, vous pouvez tout à fait sélectionner un nouveau besoin même si celui-ci n'avait pas été remonté. **C'est la demande de subvention qui fait foi et non pas le formulaire de besoin en ingénierie financière de janvier 2024.**

Les besoins finançables sont les suivants :

Formalisation des feuilles de route

Etablir un diagnostic territorial

Co-construire la feuille de route avec les acteurs du territoire

Besoin lié à la mobilisation des acteurs du territoire et à l'organisation d'ateliers collectifs de réflexion sur les priorités d'action.

Rédiger la feuille de route

Appui juridique dédié à la gouvernance

Certains territoires peuvent choisir de formaliser la gouvernance de l'inclusion numérique mise en place à travers la création d'un véhicule juridique dédié (SCIC, GIP, SCOP...). Si la formalisation juridique de la gouvernance n'est pas obligatoire, elle peut, d'une part, permettre de cadrer le fonctionnement entre membres et, d'autre part, faciliter la mise en commun de ressources.

Financement du déploiement de la / des feuilles de route

Structurer un fonds local pour l'inclusion numérique

Monter des dossiers de subvention complexes (ex : FSE)

Animer et mettre en œuvre la gouvernance et la feuille de route

Outillage des acteurs de votre territoire

Structurer une filière de reconditionnement locale

Collecter des données territoriales pour alimenter un hub national de données relatives à l'inclusion numérique

Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique aux outils existants (PIX, La Base...)

Formation des professionnels de l'inclusion numérique

□ Appuyer la certification Qualiopi de structures privées portant des formations à l'inclusion numérique *Besoin lié au renforcement de l'offre de formation sur votre territoire. La certification Qualiopi confère une reconnaissance officielle à un organisme de formation, permettant entre autres de bénéficier de fonds publics. Les crédits FNE peuvent permettre de prendre en charge le coût de la certification Qualiopi pour les structures.*

💡 Les catégories proposées ont été pensées pour correspondre à différents stades d'avancement de mise en place des feuilles de route. Elles permettent de financer des territoires qui sont encore en cours d'élaboration des feuilles de route ou des territoires ayant déjà formalisé des feuilles de route et qui sont au stade de la mise en œuvre des projets concrets.

→ Donner des informations sur l'action

Il vous sera demandé de renseigner les quatre champs suivants :

□ Nom de l'action : Indiquez le nom de l'action pour laquelle vous demandez la subvention

□ Feuille de route associée à l'action proposée : Indiquez la feuille de route à laquelle se rapporte l'action proposée.

💡 Seules les feuilles de route que vous avez renseigné dans votre formulaire de gouvernance apparaîtront dans le menu déroulant. Si vous souhaitez sélectionner une feuille de route qui n'apparaît pas, rendez-vous sur votre formulaire de gouvernance et rajoutez une nouvelle feuille de route dans la section « feuille de route & porteurs ».

□ Contexte de l'action : Précisez le contexte dans lequel s'inscrit cette action

Exemple 1 : Le Département souhaite faire appel à un prestataire pour la réalisation d'un diagnostic, l'organisation d'ateliers de construction de la stratégie et la rédaction de la feuille de route. Le

prestataire [XXX] a déjà été identifié et est pressenti pour être sélectionné. Il a déjà transmis un devis détaillant sa prestation.

Exemple 2 : La Ville souhaite mettre en place une filière de reconditionnement d'ordinateurs pour les habitants en situation de précarité. Le projet a été formalisé par [XX] Chargée de mission inclusion numérique au Service aux usagers. Les financements doivent permettre de financer un temps partiel dédié à la création de la filière.

Description de l'action : Précisez les objectifs de l'action, son déroulé, l'acteur en charge du pilotage, les éventuels partenaires impliqués, les bénéficiaires de l'action, les moyens mise en œuvre, l'impact envisagé, les indicateurs de réussite...

→ Budgéter l'action

Il vous sera demandé de renseigner les trois champs suivants :

Budget global de l'action : Indiquez le budget global de l'action



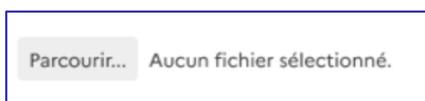
Informations sur le budget et le financement

Budget global de l'action *

💡 Dans certains cas, le budget global de l'action est le même que le montant de la subvention demandée. Ex : Action écriture de la feuille de route 30 000€, Montant de la subvention demandée 30 000€

💡 Dans certains cas, le budget global de l'action diffère du montant de la subvention demandée. Ex : Action création d'une filière de reconditionnement 80 000€, Montant de la subvention demandée 25 000€

Pièce-jointe détaillant le budget



Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

- Un modèle de budget vous est fourni à [cette adresse](#)
- Si vous souhaitez partir d'un autre modèle de budget détaillé c'est également possible
- Les co-financements ne sont pas obligatoires

Montant global de la subvention demandée

Détaillez ici la demande de subvention pour cette action

Montant global de la subvention demandée *

■ Montant de dotation restant : XXXXX €

Ressource humaine ⓘ

Montant ETP en euros *

Prestation de service

Montant Prestation de service *

- Indiquez le montant global de la subvention demandée associé à l'action
- Indiquez si la subvention sera fléchée vers une ressource humaine **et/ou** une prestation de service
- Les crédits France Numérique Ensemble ne peuvent être fléchés que vers une ressource humaine internalisée au sein d'un des membres de la gouvernance ou vers une prestation de service externe

💡 Si vous sélectionnez ressource humaine, indiquez le montant ETP en euros. Si vous sélectionnez une prestation de service, indiquez le montant de la subvention alloué à la prestation de service.

→ Choisir un ou plusieurs destinataires des fonds

Ajouter le ou les bénéficiaires des fonds. Les fonds peuvent être fléchés vers un ou plusieurs co-porteurs ou membres de la gouvernance.

Destinataire(s) des fonds

Précisez le ou les membres de votre gouvernance qui porteront cette action et seront, en conséquence, destinataires des fonds.
Dans le cas où vous renseignez plusieurs destinataires des fonds pour cette action, un encart s'ouvrira vous demandant d'indiquer le montant de la subvention par destinataire.

Ajouter le ou les bénéficiaires *

💡 Seules les structures inscrites sur France Numérique Ensemble et que vous avez renseigné comme membre de la gouvernance apparaîtront dans le menu déroulant. Si vous souhaitez flécher les fonds vers une structure qui n'apparaît pas, il faut qu'elle se crée un compte, puis que vous vous rendiez sur votre formulaire de gouvernance et que vous la rajoutiez dans la section membres.

Si vous renseignez plusieurs destinataires des fonds pour cette action, un encart s'ouvrira vous demandant d'indiquer le montant de la subvention par destinataire. Les Départements et collectivités sont à privilégier pour être destinataires des crédits. A titre dérogatoire ils pourront être fléchés vers un autre type de structure membre de la gouvernance.

💡 Le destinataire des fonds ne peut pas les redistribuer à d'autres structures du territoire, sauf cas de prestation de service.

→ Enregistrer l'action

Destinataire(s) des fonds

Précisez le ou les membres de votre gouvernance qui porteront cette action et seront, en conséquence, destinataires des fonds.
Dans le cas où vous renseignez plusieurs destinataires des fonds pour cette action, un encart s'ouvrira vous demandant d'indiquer le montant de la subvention par destinataire.

Ajouter le ou les bénéficiaires *

! Vous ne trouvez pas une collectivité/structure dans la liste ?
Invitez les collectivités et structures à compléter le formulaire disponible via ce lien : <https://inclusion-numerique.anct.gouv.fr/gouvernance>, puis ajoutez-la à votre gouvernance. Vous ne pouvez pas ajouter manuellement une collectivité/structure qui ne serait pas inscrite et renseignée comme membre de la gouvernance.

Enregistrer

💡 Cliquer sur enregistrer ne valide pas définitivement les informations données. La validation finale se fait depuis la page d'accueil du formulaire.

👉 Étape D : Modifier ou valider l'action

Après avoir complété ces informations, plusieurs actions sont possibles depuis la page d'accueil :

Nom de l'action Modifier ↩ 🗑

Besoins relatif à la formalisation des feuilles de route

Associé à la feuille de route

Bénéficiaires

Budget global de l'action
Montant de la subvention demandée pour cette action

Valider votre formulaire avant le 30/06/2024 pour que votre demande soit instruite. Vous ne pourrez ensuite plus la modifier. Valider & envoyer ✓

- **Modifier** : vous permet de modifier des informations liées à l'action.
- **Supprimer** : vous permet de supprimer l'action.
- **Valider et envoyer** : vous soumettez définitivement votre demande.
- **Télécharger** : Une fois complétés et envoyés, vous pourrez télécharger vos demandes au format PDF. Il est possible de télécharger un document par action.

💡 Si vous souhaitez télécharger les formulaires vierges, des exemplaires sont mis à votre disposition sur La Base : [lien](#)

💡 Nos équipes instruisent les demandes de subvention au fur et à mesure de leur réception.

1. Si la demande est conforme, nos équipes reviennent vers les destinataires des fonds pour établir les conventions. Les préfectures seront en copie des échanges.
2. Si la demande nécessite des précisions, nos équipes reviennent vers la préfecture afin de clarifier la demande.

Dotation n°2 : Dotation formation

Une dotation de 20 000€ dédiée à la formation de professionnels est attribuée par territoire. Les formations financées peuvent porter sur les enjeux de l'inclusion numérique pour les aidants professionnels et/ou sur la formation à Aidants Connect.

→ Renseignez le bénéficiaire des fonds de formation via le menu déroulant.

Dotation formation 20000 €

Ajouter le bénéficiaire*

💡 Seules les structures inscrites sur France Numérique Ensemble et que vous avez renseigné comme membre de la gouvernance apparaîtront dans le menu déroulant. Si vous souhaitez flécher les fonds vers une structure qui n'apparaît pas, il faut qu'elle se crée un compte, puis que vous vous rendiez sur votre formulaire de gouvernance et que vous la rajoutiez dans la section membres.

💡 Cette dotation doit être fléchée vers un destinataire unique. Il est préconisé que le destinataire des fonds soit le Conseil départemental.

- Il est préconisé que le destinataire de ces fonds soit la collectivité co-porteuse de la gouvernance locale (Conseil Départemental notamment). A titre dérogatoire, ils pourront être fléchés vers un membre de la gouvernance, hors organismes de formation.
- Les fonds doivent être destinés à la formation de professionnels non-conseillers numériques et non-affiliés à l'OPCO Uniformation
- Les professionnels formés peuvent appartenir à la structure qui perçoit et gère la dotation, ou à d'autres structures du territoire
- Ces crédits doivent permettre de financer la formation d'un minimum de 60 professionnels